

Note Méthodologique : Actions de réduction des émissions

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Réduction durable de l'empreinte via l'articulation stratégie, gouvernance, investissements et comportements.
- Objectifs mesurables reliés à des trajectoires opérationnelles (plans pluriannuels, jalons, indicateurs, preuves).
- Champs d'action: performance énergétique, procédés, flux, achats responsables, écoconception, mobilité.
- Levier de conformité, compétitivité et maîtrise des risques pour sites industriels et tertiaires.
- Alignement court terme (efficience), moyen terme (substitutions), long terme (transformation des modèles).

Point clé : Trois principes structurants guident la démarche : matérialité (cibler ≥ 80 % des émissions), additionnalité (gains réels), vérifiabilité (traces et contrôles).

Objectifs de la mission

- Définir une trajectoire alignée sur -50 % d'ici 2030, avec paliers 2025 et 2028 documentés.
 - Mettre en place ≥ 5 KPI (dont ≥ 2 sur le périmètre 3) et une revue trimestrielle.
 - Prioriser des projets ROI < 36 mois et impact $> 1\,000$ tCO₂e/an.
 - Établir une gouvernance formalisée (comité mensuel, responsabilités, arbitrages budgétaires).
 - Assurer la conformité aux bonnes pratiques ISO 14064-1 et ISO 50001 (énergie).
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètres couverts : 1, 2 et 3 (incluant amont/aval, achats, transports, usage et fin de vie).
- Domaines d'action : énergie, procédés, flux logistiques, achats responsables, écoconception, mobilité.
- Charte de gouvernance, RACI, calendrier des revues.
- Ligne de base (par poste et unité), référentiel de calcul, registre des hypothèses.
- Objectifs par périmètre, jalons annuels, tableau de bord cible.
- Portefeuille priorisé (matrice impact/coût/délai), fiches actions, plan de financement.
- Protocole de Mesure & Vérification (M&V), contrats avec exigences carbone, rapports d'avancement.
- Dossier de décision et preuves d'audit (protocoles, données, contrats, PV de réception).

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage et gouvernance

- Cadrer les périmètres (sites, activités, 1/2/3) et cartographier les parties prenantes.
- Définir les rôles (sponsor, pilote, relais métiers) et la boucle de décision.
- Livrables : charte de gouvernance, RACI, calendrier des revues. Vigilances : périmètres flous, arbitrages tardifs.

2) Mesure de référence et cartographie des émissions

- Établir le bilan de référence par poste/unité, sélectionner les facteurs d'émission.
- Mettre en place un protocole de collecte et contrôle qualité des données.
- Livrables : baseline, référentiel de calcul, registre d'hypothèses. Vigilances : double comptage, données manquantes.

3) Fixation des objectifs et feuille de route

- Construire des scénarios (absolu vs intensité) et modéliser coûts-bénéfices.
- Arbitrer techniquement et économiquement selon les capacités internes.
- Livrables : objectifs par périmètre, jalons annuels, tableau de bord cible.

4) Portefeuille d'actions et faisabilité

- Évaluer fiches actions (impact tCO2e, Capex/Opex, délais, risques) et étudier la faisabilité.
- Identifier aides et structurer le plan de financement.
- Livrables : matrice impact/coût/délai, fiches standardisées, plan de financement.

5) Déploiement, achats et conduite du changement

- PMO d'implémentation, clauses bas carbone dans les marchés, contrôles de réception.
- Mettre en place le protocole M&V, suivre l'avancement et animer les rituels de revue.
- Livrables : planning, contrats intégrant exigences carbone, rapport d'avancement.

Planning / durée / jalons

Période	Jalons clés	Résultats attendus
Mois 0–3	Établir la ligne de base et les incertitudes	Baseline validée, référentiel de calcul et hypothèses
Mois 3–6	Fixer les cibles et le portefeuille prioritaire	Objectifs par périmètre, matrice de priorisation, jalons
Mois 6–12	Lancer les achats et les chantiers pilotes	Marchés avec clauses carbone, pilotes en M&V
Mois 12–24	Généraliser et auditer les gains	Déploiement élargi, audits et preuves documentées

Rôles & responsabilités

Client

- Nommer sponsor, pilote et relais métiers ; valider les périmètres 1/2/3.
- Fournir les données d'activité/énergie et l'accès aux sites et parties prenantes.
- Arbitrer priorités et budgets en comité ; valider objectifs et jalons.
- Mettre en œuvre sur le terrain ; tenir à jour les KPI et les preuves.

Consultant

- Cadrage méthodologique, charte de gouvernance et RACI.
- Réalisation de la baseline, référentiel de calcul, contrôle qualité des données.
- Modélisation scénarios/ROI-TCO, priorisation du portefeuille, études de faisabilité.
- PMO de déploiement, intégration des clauses bas carbone, protocole M&V, rapports d'avancement.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètres clairs (sites, activités, 1/2/3) et année de référence représentative.
- Sources de données identifiées (énergie, procédés, achats, transports, usage/fin de vie).
- Facteurs d'émission traçables et à jour ; référentiels ISO 14064-1 ; règles de recalcul.
- Protocole de collecte et contrôle qualité ; distinction données mesurées/estimées ; gestion des anomalies.
- Données primaires fournisseurs pour les catégories d'achats significatives (périmètre 3).
- Métrologie/instrumentation et calibrations documentées pour le suivi.
- Hypothèses et incertitudes documentées dans un registre.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance formalisée : comité mensuel ; revue trimestrielle des KPI avec seuils d'alerte (écart > 10 %).
- Arbitrages via matrice impact/coût/délai ; seuils d'éligibilité (ex. ≥ 500 tCO₂e/an ; ROI < 36 mois).
- Validation des gains par protocole M&V ; audits périodiques et vérification tierce partie si nécessaire.
- Documentation centralisée : baseline, facteurs, protocoles, données, contrats, PV ; conservation 5–7 ans.
- Respect des principes de matérialité, additionnalité, vérifiabilité ; alignement ISO 14064-1 et ISO 50001.
- Gestion des risques : périmètres mal définis, double comptage, surestimation des gains, dérives de planning ; règles d'escalade.
- Révision annuelle des hypothèses et suivi trimestriel des écarts avec plans correctifs.